

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
316
OCTOBRE
2017

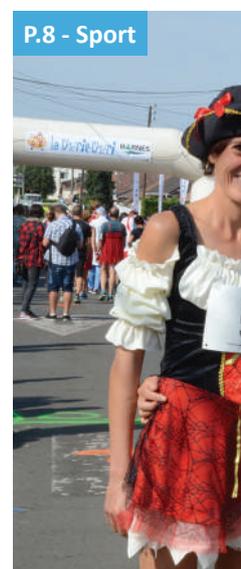
LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Police Municipale : des missions de prévention
et de répression - P. 14

SOMMAIRE



Et aussi...

- P. 6 - Vie associative
- P.7 - Citoyenneté
- P.10 - Travaux
- P.14 - Prévention
- P.16 - Solidarité
- P.20 - Vie municipale
- P.22 - Infos pratiques
- P.23 - Regard sur le passé



N° 316 - OCTOBRE 2017

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez,
Céline Lépilllet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Regnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges - Tél. : 03.21.20.05.20



Edito

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

La rentrée est désormais passée, et j'espère que cette dernière s'est déroulée pour chacun d'entre vous sous les meilleurs auspices.

Pour la collectivité, cette dernière aura été marquée par plusieurs événements, notamment notre traditionnelle et désormais célèbre course «la Chérie-Chéri» qui a de nouveau connu un franc succès ; j'en remercie l'ensemble des organisateurs.

Septembre a également vu être mis à l'honneur nos musées lors des Journées du Patrimoine. Enfin et bien entendu, je souhaite remercier l'ensemble de nos aînés, venus très nombreux cette année encore, au banquet organisé en leur honneur.

Ce début d'année voit s'achever également des chantiers d'importance comme notre futur terrain de football synthétique, ou se poursuivre, comme notre prochain Restaurant Scolaire. Notre ville voit aussi s'amorcer les travaux d'aménagement du tracé du futur BHNS, qui favorisera le désenclavement de notre commune, la fréquence des transports et donc la mobilité des habitants !

Octobre sera, comme chaque année, marquée par le marché aux puces, dont je salue l'Amicale des Communaux qui en assure le déroulement. Nos aînés pourront également profiter des activités, nombreuses, proposées dans le cadre de la semaine bleue et organisée par le CCAS.

A l'autre extrême, je salue par ailleurs la dense activité portée par le service Enfance-Jeunesse, notamment en termes de petite enfance. Se déroulera ainsi la semaine de la parentalité en octobre à destination tant des parents que des professionnels de la petite enfance. Cette rencontre pourra faire écho d'ailleurs à la soirée débat organisée par le RAM « l'odyssée de l'empathie » en septembre au Prévert, soirée riches de débats et portant un regard bienveillant sur nos modes éducatifs.

L'empathie, terme d'actualité s'il en est, aurait pu, aurait dû être selon moi, au cœur des dispositions prises par le gouvernement en ce qui concerne les mesures prises à l'encontre de nos agents travaillant au titre des contrats aidés. Certes, on peut discuter des dispositifs, certes on peut envisager d'autres mesures... certes notre pays connaît un contexte économique qui impose et contraint à la réflexion, certes ces contrats, pour ce qu'ils sont et ce qu'ils apportent aux bénéficiaires, ne sont pas la panacée...

Mais encore aurait-il fallu ne pas oublier que derrière ces contrats aidés, tant décriés aujourd'hui, il existe des agents, travaillant avec implication pour la collectivité, pour vous, pour nous tous. Derrière ces contrats aidés, se cachent des situations de vie personnelles, familiales. Derrière ces contrats, se pose, et doit se poser avant tout la prise en compte et la prise en charge de l'humain. Oui, ce dossier aurait mérité d'être traité avec davantage d'empathie.

Enfin, je souhaiterais conclure cet éditto sur une note plus positive, porteuse d'espoir, celle de notre candidature comme base avant pour les jeux olympiques se déroulant à Paris en 2024, événement majeur pour notre pays, dont je me félicite. C'est une annonce pleine d'espoirs, porteuse de valeurs que nous défendons ici à Harnes depuis 2008. C'est aussi un engagement, celui de mener notre ville sur le chemin de l'avenir, celui d'un avenir meilleur pour nos enfants.



Philippe DUQUESNOY

**Maire de Harnes
Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin**

Des passionnés mobilisés pour les Journées Européennes du Patrimoine

Les 16 et 17 septembre, les deux musées harnésiens ont été le théâtre d'échanges entre visiteurs curieux et guides bénévoles, animés par leur passion de l'histoire locale.

«Vous êtes formidable, vous vous appelez comment ?», demande ce visiteur, admiratif, venant tout juste de prendre une leçon d'écriture. La réponse ne se fait pas attendre : «Je m'appelle comme cette salle de cours», dit en toute modestie Madame Fernande Legrain.

Toujours au Musée de l'École et de la Mine, on change de salle, direction l'entrée. Un autre groupe s'enrichit de l'histoire de l'énergie fossile. «C'est dans les années 80 qu'un groupe de passionnés s'est mis dans l'idée de recréer une galerie et a commencé à creuser les caves. A sa tête, André Legrain, dont le projet était soutenu par le Maire de l'époque, André Bigotte», expliquent deux anciens mineurs.

Avec l'inscription de l'ex bassin minier au patrimoine UNESCO, et l'attrait grandissant pour l'histoire industrielle, on peut dire qu'ils étaient visionnaires !

Au Musée d'Histoire et d'Archéologie, nombreux étaient les bénévoles qui animaient les lieux.

En plus des trésors qui ont pris place depuis longtemps, deux expositions ont été installées, dans la partie récente du bâtiment. L'une retrace l'année 1916 ; l'autre aborde la Première Guerre Mondiale en chansons.

Il s'agit là encore d'un travail de fourmi, réalisé par des bénévoles, illustres personnages harnésiens, qui sont une richesse immense, à eux seuls.

Un week-end chargé d'émotions, de souvenirs et de savoirs, qui font de Harnes une ville où règne la culture.



La ville n'est pas une décharge !

Ce type de paysage est devenu récurrent ! Malheureusement, malgré les nombreux rappels, la Municipalité constate avec désolation que les dépôts sauvages dans la ville sont toujours d'actualité !

Une fois de plus, nous vous rappelons que ces gestes sont passibles d'amendes, allant de 68 à 1500 euros, avec parfois confiscation du véhicule.

A savoir que les agents de Police Municipale effectuent régulièrement des contrôles sur la commune et sont habilités à chercher le moindre indice permettant de retrouver les propriétaires, entraînant ainsi des poursuites pénales. D'ailleurs, plusieurs dépôts de plaintes sont actuellement en cours.

Ces incivilités ont des conséquences non négligeables sur l'environnement mais également sur les budgets !

Dépôts



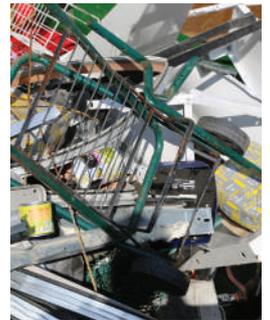
Cherchez l'intrus dans ce paysage...

Rappel des prochaines dates de ramassage des encombrants

En octobre, trois ramassages des encombrants sont prévus sur la commune :

- Secteur 1 : 18 octobre 2017, à partir de 7h
- Secteur 2 : 19 octobre 2017, à partir de 7h
- Secteur 3 : 20 octobre 2017, à partir de 7h

Les plans sont établis par Nicollin et disponibles en Mairie de Harnes ainsi que sur le site Internet de la ville.



Plantons le décor : à savourer sans modération !

Depuis 1983, l'opération «Plantons le décor» propose à la population de préserver l'originalité des paysages des Hauts-de-France, en choisissant parmi une large sélection d'arbustes à planter.

Destiné aux professionnels comme aux particuliers, «Plantons le décor» contribue au développement durable de notre région et vous invite à récolter le fruit de votre labeur. Garanties sans OGM, plus de 2000 commandes sont réalisées chaque année, en lien avec la filière d'origine locale «ESDOCO». Bulbes, graines, arbustes et fruitiers... Plus de 150 variétés sont disponibles à la commande et attendent d'embellir votre quotidien.

Petite nouveauté cette année : les néophytes de la main verte sont les bienvenus ! Des aides et astuces vous sont proposées régulièrement dans l'entretien de votre jardin sur le site : www.plantonsledecor.fr. Alors, plus que jamais, adoptons collectivement le réflexe durable, sain et eco-citoyen !

> Pour réaliser une commande, rendez-vous sur «<http://www.plantonsledecor.fr/commandes/new>»

Vie associative

Un week-end de bonnes affaires

« Ici, bourse aux vêtements » : tel était le message du panneau installé devant la salle des fêtes le week-end des 9 et 10 septembre, avec, en guise d'illustration, l'affiche annonçant l'événement organisé par Fiest'Harnes.

Sur les deux jours, près de 120 exposants avaient investi la salle. Sur les tables, les vêtements, chaussures, bijoux et autres objets ont trouvé une seconde jeunesse auprès des nombreux acquéreurs, et ce pour quelques euros. De leur côté, les bénévoles assuraient l'accueil et la restauration à petits prix pour les promeneurs.

> L'association vous donne rendez-vous en février pour son repas de Saint-Valentin. Encore quelques mois de patience !



46^{ème} marché aux puces : ce qu'il faut savoir

Le 8 octobre prochain, aura lieu le 46^{ème} marché aux puces, organisé par l'Amicale des Communaux. Dans un contexte où la sécurité est le maître-mot, certaines précautions ont été prises de manière à garantir la protection des visiteurs et organisateurs.

A cet effet, nous vous informons que :

- Le marché aux puces se déroulera uniquement sur la Grand' Place et son pourtour ;
- La circulation sera restreinte du samedi 7 octobre, 20h au dimanche 8 octobre, 5h30 ;
- Le stationnement et la circulation seront interdits le dimanche de 5h30 à 15h ;
- L'installation des puciers se fera de 5h30 à 7h30, le jour-même ;
- Les 4 entrées de la Grand' Place seront bloquées à partir de 8h ;
- Des agents de Police et de sécurité seront présents sur la manifestation.



Un week-end festif et convivial



Les 26 et 27 août, soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous des Quartiers d'Été, édition 2017.

Le temps d'un week-end, près de 3 000 personnes ont profité gratuitement du complexe Bouthemey et des différentes structures avoisinantes. Les 20 associations harnésiennes participantes, l'École des Consommateurs, les Conseils de Quartiers, des habitants et les services municipaux avaient concocté un programme des plus ludiques et des plus sportifs sur le thème du «*Climat et de la transition énergétique*». Un remarquable travail combiné à une météo estivale : voilà la recette d'une véritable réussite !

La piscine, à elle seule, a enregistré 624 entrées. Le petit bain était réservé aux plus petits, lesquels ont apprécié les glissades sur le toboggan mis à leur disposition. Initiation au water-polo et baptême de plongée étaient les activités proposées dans le grand bain.

A l'extérieur, les jeunes et animateurs du C.A.J. apprenaient aux bricoleurs à fabriquer des karts. Non loin de là, c'était «*l'éclate totale*» dans la piscine à balles ! Sur le chemin menant à la salle Maréchal, les nombreux bénévoles et prestataires animaient des ateliers. Pendant que certains testaient leur agilité sur les parcours d'accrobranche et leur équilibre sur le slackline, d'autres s'essayaient au tir à l'arc, aux échanges radios ou encore aux arts martiaux et aux sports collectifs. Les gourmands ont apprécié les smoothies ; et les amateurs de la belle mécanique, l'exposition de voitures et scooters anciens. Et bien d'autres choses pour démarrer cette nouvelle rentrée du bon pied !

> Retrouvez l'intégralité des photos sur la page Facebook de la ville de Harnes



Il y a 73 ans, souvenons nous...

Le 2 septembre 1944, les chars anglais de la Deuxième armée britannique faisaient leur apparition sur la Nationale 25. Une liesse populaire sans précédent a envahi la commune. Harnes se libérait du joug nazi.

Plus de sept décennies plus tard, Harnes se souvient encore et commémore, tant ce bonheur de la liberté retrouvée que la noirceur des années d'occupation. Dimanche 3 septembre, le cortège a emmené les élus et les associations patriotiques jusqu'au Mausolée pour un moment de recueillement. «*Le bilan humain est dramatique : entre 60 et 80 millions de morts, plusieurs millions de blessés*», précise notre Maire, Philippe Duquesnoy avant de rendre hommage aux «*résistants, maquisards et soldats de l'Armée française libre*» qui ont contribué à la Libération de la France au péril de leur vie.



Le défilé du souvenir

18^{ème} succès pour la Chérie-Chéri !

Idéale pour éliminer les excès de l'été, la Chérie-Chéri fêtait son grand retour le dimanche 3 septembre, pour le plus grand bonheur des coureurs, non dénués d'un sacré sens de l'humour...

Plus qu'une manifestation, la Chérie-Chéri est devenue une institution au fil des années. 18 ans déjà que Dracula court pour esquiver le soleil, que Mario Bross accélère pour sauver sa princesse ou encore que Bob l'éponge fricote avec un Oreo grandeur nature ! C'est tout l'enjeu de cette course populaire : effectuer un parcours sinueux de 6,5 kms dans notre idyllique Bois de Florimond, avec comme

possibilité d'être déguisé selon une inépuisable imagination.

D'ailleurs, de l'imagination, autant dire que ce cru 2017 n'en manquait pas ! Entre le groupe complément déjanté «Brice de Nice», le couple arroseur, entièrement vêtus de «wassingues», selon la bonne expression du Nord, les grands moments de dérisions déferlaient et laissaient souvent place à de bonnes tranches de rigolade entre amis. Ouverte aux couples et désormais aux groupes, la course a permis à Karine et Christophe Vanderstraeten, ou plutôt «Les Ecosais» de décrocher la victoire parmi les 200 couples inscrits.

Évidemment, la grande course était précédée de la traditionnelle randonnée, suivie de la course des enfants et la cultissime parade des déguisés. L'effort était récompensé par une «Pasta Party» en fin de manifestation, avec la distribution des récompenses par la Municipalité et le Jogging Club Harnésien, fiers d'un tel succès après tant d'années...

La prochaine course aura lieu le 26 novembre prochain, à l'occasion du Cross Country, toujours organisé par le Jogging Club Harnésien.



Parade

La course des supers héros !



Course

Pause dans le bois pour «casser» !



Parade

Gisèle et Lucienne sous les flashes !



Randonnée

En route pour 6,5 kilomètres !

En chiffres

200 couples inscrits

18^{ème} édition

34:14 minutes :
le temps du couple gagnant

> Retrouvez l'intégralité des photos sur la page Facebook de la ville de Harnes

Les filles du Volley Club Harnésien visent les play-off

Pour ce match contre Nimes, Marc Maréchal qui vivait une de ses dernières rencontres avec le VCH, a accepté de nous livrer ses impressions. Retour sur ce premier match de la saison.

Pour Marc, manager local, «la saison va encore une fois être difficile, parce qu'il n'y a que trois place en play-off, la quatrième étant réservée au Centre National de Formation du Volley Ball».

La poule du VCH est une poule forte avec Marcq-en-Baroeul, qui vise la montée. Il y a également Terville qui descend de PRO A et Toulon qui s'est renforcée. Il faudra donc attendre deux ou trois matches pour se situer. Quant à Nimes, Marc nous explique que «C'est une équipe montante, qui a été forte l'an dernier et qu'il faut, pour le VCH, éviter les matches pièges durant la saison».

Concernant cette rencontre, le VCH s'est imposé 3-1 avec deux premiers sets très convaincants (25/17 et 25/15). Mais après la pause, l'équipe locale s'est laissée distancer jusqu'à 7 points d'écart, avec une fin de set très palpitante (27/29). Mais le VCH a su se rassurer durant le dernier set, où il a signé la victoire avec 25/14.

> Les prochains matches du VCH auront lieu le 14 Octobre à 18h30, salle Maréchal, contre Marcq et le 28 Octobre, à 18h30 contre Istres.



La Numéro 6, Tetet Dembele au filet



L'équipe DEF gagne 3 à 1 contre Nimes

En chiffres

3 arrivées :

Stéphanie Fotso Mogoung : 1m87
Caroline Clément : 1m60
Anastasia Koutchouk : 1m91

3 départs :

Manon Moreels
Kristin Kolchagova
Lana Shvanska

Présentation de la nouvelle équipe

Entraîneur : HIPP Emilie - 2 : ACKX Lea - 6 : DEMBELE Tetet - 7 : MALVETTI Maxandre - 12 : LUDKE Lisandra - 10 : KOUTCHOUK Anastasia - 11 : BERNANDES PATALLO Rafaela - 4 : POIRET Valentine - 13 : CLEMENT Caroline - 3 : POUFRE Justine - 8 : ZIVANOVIC Zorica.

De nouvelles machines pour un entretien écologique des espaces extérieurs

Désherbeuse



Plus écologique et économique, la nouvelle désherbeuse agit rapidement

Tracteur



Photo non contractuelle

Un nouvel outil polyvalent au service des agents

Courant octobre, les agents des Services Techniques se verront doter de nouveaux outils. Un tracteur polyvalent, une désherbeuse à eau chaude, ainsi qu'un broyeur de branches et de végétaux viendront compléter le matériel dont ils disposent pour entretenir les espaces verts et embellir notre Ville.

Chaque année, le Service Technique apporte, en déchetterie, une quantité importante de déchets verts. Une prestation onéreuse dont le coût annuel pour 2016 s'élève à 4760 euros (170 tonnes à 28 euros la tonne). Aussi, afin de réaliser des économies, tant financières que de temps de transport, le personnel a recherché des solutions. L'acquisition d'un broyeur de branches et de végétaux est apparue comme une alternative possible. Ainsi, avec cette nouvelle machine, les «agents verts» pourront réduire les végétaux en mini copeaux et réutiliser les broyats en paillage ou compost dans les parterres fleuris.

Pourquoi avoir fait le choix d'une désherbeuse à eau chaude ? Depuis plusieurs années, notre commune s'est engagée dans le programme «zéro phyto». Aussi, passer de l'utilisation régulière de divers produits, toxiques tant pour la nature que pour l'Homme, à un désherbage plus respectueux de l'environnement n'est pas chose aisée. Les agents ont expérimenté différentes techniques afin

de déterminer la plus efficace. C'est ainsi que la Municipalité a décidé d'acquérir une machine à désherber fonctionnant à l'eau chaude. Cette dernière, proche de 125°C, est projetée à près de 10 cm au-dessus de la plante. Quelques secondes suffisent pour observer les premiers effets. Le végétal dépérit ; les parties vertes finissent par noircir. Et pour que ce dispositif soit le plus écologique possible, l'eau utilisée sera issue de la récupération d'eau de pluie. Le désherbage à eau chaude présente également l'avantage de pouvoir se faire par tous les temps, contrairement aux désherbants phytosanitaires. Environ 3 à 4 passages à l'année seront nécessaires pour contenir la végétation.

Ces achats, économiques et écologiques font partie du projet municipal qui vise à faire de Harnes une ville où il fait bon vivre.

Le premier magistrat, Philippe Duquesnoy, a à cœur de faire de notre commune un exemple en termes de développement durable.

En chiffres

Coût du tracteur :
39 000€ TTC (estimation)

Coût de la désherbeuse :
15 600€ TTC

Coût du broyeur :
15 000€ TTC

Broyeur



Désormais, les agents pourront broyer les végétaux directement au Service Technique

En cours de finalisation, le terrain synthétique du complexe Bouthemy sera bientôt opérationnel

Les travaux, qui se sont déroulés en plusieurs phases, touchent à leur fin au complexe Bouthemy. Nombreux sont les joueurs de football qui attendent avec impatience de pouvoir fouler ce terrain synthétique flambant neuf.

Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, accompagné par Joachim Guffroy, adjoint aux sports et aux mécénats, ont visité le chantier à plusieurs reprises pour en évaluer les avancées, et c'est également avec impatience qu'ils attendent le résultat final.

Pour rappel, dans un premier temps, il a fallu décaisser le terrain sur plusieurs dizaines de centimètres et traiter la terre à la chaux pour obtenir une poussière remarquablement fine. Ensuite, les repères ont été marqués afin de mettre la surface à niveau. Sont venus ensuite les tracés et les aménagements des limites et contours. Enfin les grands rouleaux de gazon synthétique ont pu être déployés et les lignes tracées.

Pour Christophe Bocquillon, c'est un ravissement : *«Ça fait 25 ans que j'ai écrit au Père Noël. Aujourd'hui un terrain de ce genre, c'est un outil essentiel pour un club. Toutes les équipes vont pouvoir l'utiliser, des U5 aux vétérans, et ça va soulager le terrain d'honneur. De plus, on va pouvoir jouer entre novembre et février, ce qui est souvent difficile dans notre région».*



Foot

Les joueurs de l'UASH pourront bientôt fouler cette nouvelle pelouse

Restaurant scolaire : les travaux progressent



Chantier

Semaines après semaines, le bâtiment prend forme

A proximité de la Coulée Verte, les travaux vont bon train. Là, à une dizaine de mètres du chantier de la médiathèque, un restaurant scolaire s'élève sur le terrain, situé entre les rues du Chemin de Fer et de Commercy, à proximité de 3 écoles.

Le gros œuvre a débuté le 28 août avec la réalisation des fondations. Un mois plus tard, c'était un balai incessant de convois exceptionnels qui attirait la curiosité des riverains et passants. Au total, pas moins de 32 semi-remorques ont ramené, de Moselle, les modules métalliques. S'en suivront les travaux de cloisonnement, plomberie, d'électricité, de carrelage et peinture.

Ce bâtiment, construit selon les normes d'accessibilité et RT 2012,

aura une capacité d'accueil de 200 personnes. Et pour garantir la sécurité de tous, le site sera complètement clôturé et vidéosurveillé. L'accès des élèves se fera par la rue de Commercy ; celui du personnel, par la rue du Chemin de Fer.

Avec cette nouvelle structure communale, la Municipalité entend pallier la vétusté des restaurants scolaires du quartier de la Gaillette. Ainsi, si des aléas et autres imprévus ne viennent pas bouleverser le bon déroulement des travaux, les écoliers de Pasteur, Curie et A.-France devraient pouvoir se restaurer dans ces locaux flambants neufs dès janvier prochain.

Vivement 2018 !



Projet BULLES - Le Bus à Haut Niveau de Services : Un nouveau moyen de transport pour 2019

-  jusqu'à 1 bus toutes les 8 minutes,
-  affichage des horaires de passage en temps réel,
-  nouveaux véhicules propres et ultra modernes,
-  temps de parcours garantis,
-  vitesses optimisées,
-  écrans d'informations dans les bus et sur les quais,
-  distributeurs de titres de transport sur les quais,
-  stations entièrement accessibles, etc.

(Niveau de service et équipements peuvent varier selon les lignes Bulles)

La mobilité est un enjeu majeur pour assurer l'avenir du territoire, la ville d'Harnes y compris. Le projet «Bulles» sera opérationnel en 2019 sur le territoire du bassin minier. Ces nouvelles lignes de bus, dotés d'une technologie innovante et plus respectueuse de l'environnement, permettront aux habitants de se déplacer plus rapidement dans des conditions de confort optimisées. D'ici-là et pour un temps encore, l'heure est aux travaux.

Améliorer le réseau et créer les nouvelles lignes BULLES : tels sont les objectifs que s'est fixés le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle. Les fréquences de passage seront plus élevées ; la vitesse de circulation plus rapide ; l'information aux voyageurs sera plus complète et en temps réel ; les véhicules seront plus «écologiques» et plus spacieux.

Les stations de bus existantes bénéficient elles aussi de modifications. L'accessibilité à destination des personnes en situation de handicap a été pleinement intégrée dans le projet global. Ainsi, les quais seront rehaussés et des systèmes spécifiques seront installés.

Au-delà des aspects novateurs du projet «Bulles», ce mode de transport performant doit devenir un vecteur supplémentaire de développement social et environnemental. Face aux enjeux prioritaires de la mobilité, il fallait repenser complètement le réseau existant.

La Municipalité et son Maire, Philippe Duquesnoy, voit l'arrivée de ce projet d'un bon œil. D'un point de vue social, économique et environnemental, ce projet est en parfaite cohérence avec l'avenir durable que souhaite donner le premier magistrat à notre ville.



Chantier

Travaux situés route de Lens, au niveau de la Coulée Verte



Contact

Ismaël et Amandine vous informent des travaux avant leur commencement

La série de travaux a débuté avec le chantier de la Coulée Verte, route de Lens, durant le mois de septembre.

Du 2 au 20 octobre, les travaux se poursuivront toujours route de Lens, mais à l'arrêt «Bellevue». A noter : le garage Renault ainsi que tous les commerces du secteur resteront ouverts durant les travaux.

De fin octobre à mi-novembre, l'arrêt de bus «Grand Moulin», situé rue St Druon, sera aménagé. Des informations plus précises seront communiquées par vos ambassadeurs, courant Octobre.

Enfin, du 13 novembre au 1^{er} décembre, les arrêts «Avenue des Saules» et «Charles

Debarge» seront également aménagés. Des précisions seront données trois semaines avant le début des travaux.

D'autres chantiers verront le jour début 2018 et seront relayés sur le Facebook, la Gazette ainsi que le site Internet de la Ville.

En chiffres

Jusqu'à 1 bus toutes les 8 minutes	5h - 23 h : amplitude horaire du service en semaine	1000 km ² : périmètre couvert par Tadao
110 kilomètres : nombre total de lignes BULLES, réparties sur 32 communes	41 : nouveaux véhicules hybrides achetés (électrique/diesel) + 6 bus à hydrogène	18 mètres : taille des nouveaux bus articulés
450 millions d'euros : budget global du projet	250 millions d'euros : budget travaux du projet	2 : ambassadeurs du projet sur la ville (Ismaël : 07.89.20.28.94 et Amandine : 06.49.57.55.99)

SUPPORTS D'INFORMATIONS



www.bulles-tadao.fr

0 800 409 209
Service et appel gratuit

Pour obtenir des informations sur le projet, mais aussi sur les zones de travaux en cours ou à venir, rien de plus simple, trois solutions s'offrent à vous !

> le site www.bulles-tadao.fr

> l'application mobile «Bulles» disponible sur les différentes plate-formes de téléchargement (alertes infos en temps réel et calendrier des travaux)

...et le site de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/deliberation-du-comite-syndical-sur-la-creation-de-4-lignes-de-bus-a-haut-niveau/>



Infos chantiers et alertes en temps réel à découvrir sur **LA NOUVELLE APPLI**

Bulles Tadao, disponible sur

Police Municipale : des missions de prévention et de répression



Au sein du poste de Police Municipale, travaillent 8 agents et un adjoint administratif, auxquels s'ajoutent 8 Agents Relais Sécurité (ARS). Autant de professionnels qui, au quotidien, veillent au maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

La Police Municipale se veut être une police à la fois préventive, répressive et de proximité. Elle reçoit les doléances et réclamations et essaye d'en apporter des solutions. Elle est investie de missions diverses et variées :

> **de sécurité** : elle comprend la surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics, du domaine privé dans le cadre des patrouilles effectuées sur le territoire communal et de la lutte contre les cambriolages, sans oublier l'opération «*Vacances tranquilles*». Ainsi, il est à noter que 200 maisons ont été contrôlées depuis janvier ; 156 l'ont été entre début juin et fin septembre.

> **de tranquillité** : elle concerne toutes les nuisances (bruit, troubles du voisinage, divagations et aboiements d'animaux, manifestations publiques ou privées...).

> **de salubrité** : les Policiers Municipaux sont habilités à constater les dépôts d'ordures

sauvages, les dégradations de biens publics et privés, et à en rechercher les auteurs. Ils veillent aussi à l'hygiène publique et à l'enlèvement des épaves de véhicules. Le brûlage de végétaux étant interdit, les contrevenants feront l'objet d'une verbalisation par les services de Polices Municipale et Nationale.

> **de police judiciaire** : les Policiers Municipaux disposent d'un pouvoir de répression, par procès verbaux ou de rapports d'infractions dans différents domaines. Ils sont notamment mandatés pour le dépistage du taux d'alcoolémie, la mise en fourrière de véhicules, la verbalisation en cas d'infractions au stationnement, d'excès de vitesse... Ils peuvent, sur simple réquisition, prêter leur concours aux officiers de police judiciaire de la Police Nationale.

> **de police administrative** : la Police Municipale contrôle et rédige les arrêtés municipaux réglementant la circulation, le stationnement et le déroulement des manifestations publiques. Elle assure également la police des débits de boissons, de la pêche et de la chasse, mais aussi la gestion et le suivi des dossiers «*chiens catégorisés*».

Un ARS, kezaiko ?



Un Agent de Relais Sécurité (ARS) remplit des missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes, en respectant la législation et la réglementation en vigueur.

Dans notre ville, les 8 ARS viennent compléter l'effectif de la Police Municipale. Ils assurent la sécurité des petits écoliers harnésiens devant leurs écoles. Ils peuvent également être postés à des points fixes lors des manifestations. Vous pouvez, enfin, les apercevoir en ville, lors des rondes qu'ils effectuent par secteur.

Ainsi, ils peuvent déceler et remonter, aux services concernés, les problèmes observés (panneau abîmé, nids-de-poules, dépôts sauvages, arbres cachant la visibilité...), tout ce qui peut nuire à la sécurité des habitants et usagers.

Une journée bien remplie !

Bien que le poste soit ouvert à la population du lundi au vendredi de 9h à 18h, l'amplitude horaire peut couvrir le créneau 07h30-22h00 selon les besoins. Aussi, afin de pouvoir bénéficier de leur repos quotidien réglementaire de 11 heures, les Policiers Municipaux travaillent en équipes, en horaires décalés.

Au cours de leur journée de travail, ils effectuent une surveillance générale de l'ensemble du territoire communal, et des habitations dans le cadre de l'opération «*Vacances tranquilles*». Ils constatent les dégradations sur les bâtiments publics, la présence de dépôts sauvages, les raccordements illicites en eau ou électricité... Ils régulent la circulation et le stationnement ; interviennent sur les accidents de voie publique, rixes, cambriolages... et dressent des contraventions le cas échéant. Ils vérifient les permissions de voirie, comme les échafaudages et les bennes sur la voie publique et le respect des règles en matière d'urbanisme. Ils font respecter les arrêtés municipaux.

Dispositif



Toute l'année, les agents de la Police Municipale sont sollicités dans le cadre de l'opération «Vacances Tranquilles»

Ils assurent également l'accueil physique et téléphonique de la population, et répondent à ses diverses sollicitations. Ils rédigent des mains courantes suite aux interventions ou à l'occasion du passage au poste d'administrés «*victimes*» ; ou encore des rapports de contravention ou de délit et des procès-verbaux à l'attention du Procureur de la République ou de l'Officier du Ministère Public. Ils

préviennent l'officier de police judiciaire territorialement compétent de tout crime ou délit dont ils ont connaissance. Entre-temps, au moment des entrées et sorties des écoles, ils réalisent des patrouilles de sécurisation. Toutes ces missions nécessitent une étroite collaboration avec les bailleurs sociaux, la Police Nationale, les différents partenaires institutionnels et les services municipaux.

Policier municipal : un métier très réglementé



Le Policier Municipal est un fonctionnaire territorial chargé, sous l'autorité du Maire, d'assurer l'ordre, la sécurité et la salubrité publiques.

Aussi, pour pouvoir occuper ce poste, il faut avoir 18 ans et réussir un concours de la Fonction Publique Territoriale organisé par les Centres De Gestion (CDG) implantés dans chaque département. Une fois reçus, les lauréats doivent postuler auprès d'une collectivité territoriale, soit en réponse à une offre d'emploi, soit en candidature spontanée. Dès qu'ils sont recrutés, ils doivent impérativement suivre une formation initiale au cours de leur année de stage. La titularisation intervient à la fin de cette période. Elle est assujettie à la double assermentation du Préfet et du Procureur de la République, éclairés par l'avis du Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Au cours de leur carrière, les Policiers Municipaux sont soumis à une obligation de formation continue : 10 jours tous les 5 ans pour les agents, et tous les 3 ans pour les chefs de service.

Les fonctionnaires harnésiens participent également à des entraînements aux gestes et techniques professionnelles d'intervention, mais aussi de tir à raison de 2 fois par an.

Zoom sur la Carte Mobilité Inclusion

Avec une mise en œuvre progressive sur le premier semestre 2017, la Carte Mobilité Inclusion a fait son apparition. Zoom sur ce dispositif.

La Carte Mobilité Inclusion (CMI), de la taille d'une carte de crédit, a pour objectifs de :

- simplifier la vie quotidienne des personnes handicapées / âgées avec une fabrication de la carte en quelques jours, un téléservice pour le suivi et les demandes de duplicata... ;
- sécuriser les titres : une carte et des processus de fabrication sécurisés et modernisés, une base de donnée nationale consultable par les forces de l'ordre.



Ainsi, seront remplacées la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement par cette nouvelle carte, qui comportera une ou plusieurs mentions en fonction de vos besoins et de votre situation : «invalidité», «besoin d'accompagnement», «cécité», «stationnement», etc.

Ces mentions permettront également de bénéficier de certains droits notamment dans les transports.

Les cartes délivrées auparavant demeurent valables jusqu'à leur date d'expiration et, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2026.

A noter que cette CMI n'est pas délivrée aux invalides de guerre qui conservent le bénéfice de la carte de stationnement.

Cette nouvelle carte, plus sécurisée, permettra, entre autres, de lutter contre la fraude à la carte de stationnement, dont les premières victimes sont les personnes handicapées.

Pour faire la demande d'une CMI, il faut s'adresser à la MDPH du département située à Arras. Le CCAS se tient également à votre disposition afin de compléter le dossier.

Garder son autonomie, c'est possible grâce au Car Seniors !

Service



Depuis 2008, Philippe Duquesnoy et son équipe ont souhaité mettre en place un mode de transport réservé aux personnes de 60 ans et plus, et permettant, à moindre coût, et selon certaines conditions, de garder son autonomie.

Pour accéder au Car Seniors, les usagers doivent justifier, auprès du CCAS, d'une adresse sur la commune et de revenus annuels inférieurs à 15 600 euros.

Le Car Seniors peut être utilisé deux fois par mois (2 allers-retours), aux horaires suivants : le lundi, de 8h à 12h et de 13h à 17h ; les mardi, mercredi et jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 18h ainsi que le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Il n'y a aucune restriction à l'usage du Car. Vous pouvez l'utiliser pour vous rendre chez un médecin, un proche, faire vos courses...

Le tarif est accessible à tous : 2€ par trajet dans la ville, soit 4€ aller/retour et 2,50€ par trajet à l'extérieur de Harnes, soit 5€ aller/retour. Pour un couple, le tarif est identique et n'est pas doublé.

Pour faire appel à ce service, il suffit de contacter le CCAS au 03.21.69.81.79.

De l'ambiance chez nos aînés



Banquet

Un week-end festif pour le Bel Age

Les samedi 16 et dimanche 17 septembre, près de 870 convives étaient les invités de la Municipalité lors du traditionnel banquet du «Bel Âge», au sein de la salle Kraska.

Voilà des semaines que les services municipaux œuvraient pour faire de ce week-end, destiné aux plus de 65 ans, un grand moment festif de partage et de rencontre. Et c'est chose réussie !

Ne dérogeant pas à la règle, après les mots d'accueil, notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Maryse Allard, Conseillère municipale déléguée aux fêtes et cérémonies, ont mis à l'honneur les doyens de chaque journée: la centenaire, Wanda Matykowski, et Pierre Baccart, 90 printemps, pour le samedi ; Yvette Hollebecq et Mieczyslaw Mackowiak, tous deux 95 ans, pour le dimanche.

Nos aînés ont apprécié, tant le menu proposé que le show présenté par la troupe «Fusion», que la serviette microfibre offerte à chacun et la rose aux dames.

> Les photos du banquet seront disponibles les jeudis 12 et 19 octobre, de 9h à 12h, en salle du Conseil Municipal.

La semaine bleue : le dire pour agir !

La semaine bleue, c'est «365 jours pour agir et 7 jours pour le dire». Cette phrase sera la devise de notre ville pendant la manifestation réservée aux plus de 60 ans.

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion, pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que joue le «Bel Age» dans notre société.

Le programme d'activités proposées par le CCAS :

> **Lundi 2 octobre : A 15h** : Thé dansant pour les habitants de la résidence autonomie Ambroise-Croizat et leur famille.

> **Mardi 3 octobre : De 9h à 14h** : Concours intergénérationnel de soupe réservé aux plus de 60 ans (seul ou en équipe) à la salle des fêtes. Inscriptions auprès du service

SAVA au 03.21.79.42.79.

> **Jeudi 5 octobre : A 11h** : Lâcher de ballons devant la Mairie à l'occasion d'Octobre Rose. **A partir de 12h** : Table bleue avec le spectacle «les fugueuses» des Femmes en Marche et animation musicale. Réservée aux plus de 60 ans de la commune. Réservations au CCAS (03.21.69.81.79). Tarif : 7.50€. **A 19h30** : concert de Tradition et Avenir au FPA (ouverture au public, réservation auprès de Christelle Poturalski au 03.21.20.34.78 dans la limite des places disponibles).

> **Vendredi 6 octobre : De 12h à 18h** : Sortie au village «Saint Joseph» (sur inscriptions auprès de Monsieur Lautem, salle Préseau, le lundi après-midi de 14h à 15h et le mercredi matin de 8h30 à 9h30, à partir du début du mois de septembre). Tarif : 13,80€ (transport, entrée, collation et boisson). Infos au CCAS.

> **Samedi 7 octobre : A 11h** : Apéro concert de l'Ecole de Musique au FPA sur le thème des années 20 à 50 (ouverture au public, réservations auprès de Christelle Poturalski au 03.21.20.34.78 dans la limite des places disponibles) et remise des récompenses du concours de soupe.



En route pour l'école !



Finies les grasses matinées et les après-midi passées entre amis. Exit les tongs, maillots de bain, shorts et tee-shirts.

L'heure est aux choses sérieuses pour près de 2000 jeunes harnésiens.

Pour tous, il était temps de revêtir les vêtements achetés pour l'occasion, d'endosser son nouveau cartable à l'effigie de son héros préféré et de retrouver ses camarades de classe.

Les tout-petits en maternelle comme les CP en primaire prenaient leurs marques dans leur nouvel établissement scolaire. Les autres ont réinvesti les

lieux, (re)découvrant le matériel mis à leur disposition, et notamment les «kits scolaires». L'ensemble de ces fournitures représente la somme de **41 530,47€**.

Les écoliers de Barbusse ont, cette année, été comptés par l'Inspecteur de Circonscription de l'Education Nationale, Olivier Slonczewski, ainsi que le Maire.

Les collégiens ont, eux aussi, fait leur rentrée. La semaine précédente, les parents d'élèves procédaient à la distribution des fournitures. Là aussi, la Municipalité a soutenu l'action en accordant une subvention à l'APE du collège. Un véritable coup de pouce pour les porte-monnaie des ménages.



Zola

En pleine forme !



Kit scolaire

Des élèves bien équipés pour la rentrée !



Barbusse

Une reprise en douceur, entre copains et copines



Joliot Curie

C'est top l'école !



Pasteur

Un retour avec le sourire



Comptage

Le premier magistrat et l'Inspecteur de Circonscription font les comptes

En chiffres

41 530,47€ : coût des fournitures scolaires pour les écoles	1799 : élèves scolarisés à Harnes
37,61€ : montant alloué par enfant de maternelle	44,66€ : montant alloué par enfant de primaire

Retrouvez l'intégralité des photos sur la page Facebook de la ville de Harnes



Fournitures

Des collégiens bien équipés !



Débat



Arnaud Deroo, au cœur du débat

«L'importance d'une éducation sans punition, ni humiliation, ni fessée»

L'accompagnement de l'enfant plutôt que l'autorité : tel est le message du ciné-débat du 14 septembre, à laquelle une trentaine de personnes a répondu présent. Un moment de partages d'expériences et de débats qui fait écho à la conférence de septembre 2016.

Souvenez-vous. Le 30 septembre 2016, à l'invitation du Relais d'Assistants Maternels (RAM), Arnaud Deroo, spécialiste de la Petite Enfance, animait une conférence sur le thème «Avoir des enfants sages, est-ce un projet adéquat ?». Cette soirée fut l'occasion d'amorcer une réflexion sur l'accompagnement éducatif bienveillant. Tout comme les formations dispensées tout au long de l'année, elle

répond à l'objectif de professionnalisation des assistants maternels et gardes à domiciles.

C'est pour poursuivre ces débats sur la relation positive avec les enfants qu'un ciné-débat était proposé aux «nounous» et parents, et de manière générale aux professionnels de la Petite Enfance, le jeudi 14 septembre au Centre Culturel J.-Prévert.

La première partie fut consacrée à la diffusion de «L'odyssée de l'empathie». Ce titre film documentaire de Michel Meignant et Mário Viana, réalisé avec le concours de 17 spécialistes de l'enfance, aborde la violence éducative ordinaire et invite à une éducation bien traitante. S'en est suivi un échange constructif autour de la thématique de l'enfance heureuse avec le psychanalyste et éducateur psycho-social, Arnaud Deroo. L'occasion pour tous de comprendre et de penser une relation positive avec les enfants.

La Municipalité, pour qui l'éducation, la jeunesse et la parentalité sont des priorités, ne peut que féliciter l'intervention d'Arnaud Deroo et la collaboration entretenue avec le Relais d'Assistants Maternels.



Semaine de la Parentalité

Du 18 au 25 octobre aura lieu la semaine de la Parentalité. La ville de Harnes a souhaité participer à cet événement et proposera des temps forts le **mercredi 25 octobre, de 14h à 17h30, salle Kraska.**

Au programme : ateliers autour du jeu, de la communication dans la famille, des émotions, de l'initiation artistique, des saynètes jouées par les parents et enfants, des ateliers lectures et bien d'autres surprises !
La journée se terminera en musique autour d'un goûter partagé.

Ouvert aux parents, grands-parents, assistants maternels et enfants de 0 à 18 ans.

Infos et inscriptions : Gwenaëlle Florent au 06.25.25.43.70 ou gwenaelle.florent@parent62.org

Semaine de 4 jours : Rappel concernant les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

> L'ALSH du mercredi se déroule au centre Henri Guillard, situé Avenue Jeanne d'Arc. Il est possible d'inscrire l'enfant à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans garderie. A la journée, les horaires sont : De 8h30 à 17h30 sans garderie et de 7h30 à 18h30 avec garderie (repas compris). A la demi-journée, le matin : De 8h30 à 12h00 sans garderie et de 7h30 à 12h00 avec garderie (repas non-compris) et l'après-midi : De 13h30 à 17h30 sans garderie et de 13h30 à 18h30 avec garderie (repas non-compris).

Vacances de la Toussaint : Accueils de Loisirs Sans Hébergement et CAJ

> Concernant les vacances de la Toussaint, qui se dérouleront du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2017, un ALSH et un CAJ seront mis en place. Les inscriptions se clôtureront le mardi 10 octobre. S'agissant d'un centre sportif, un certificat médical devra obligatoirement être remis à l'inscription.

Expression des groupes politiques



Groupe Majoritaire
Harnes Un Avenir Durable
Parti Socialiste

Harnes 2024, la force d'un rêve

Le 13 septembre dernier, à Lima, Paris obtenait enfin l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, après 3 candidatures infructueuses. Nous ne pouvons qu'exprimer notre fierté pour cette immense réussite, symbole d'une unité retrouvée entre le monde sportif, le monde économique et le monde politique.

Paris 2024 marquera le retour des Jeux responsables et durables, loin de l'image passée et abîmée des Jeux de la démesure et des surcoûts. A termes, ce seront entre 150 000 et 250 000 créations d'emplois, 5 000 nouveaux logements et 5 à 10 milliards d'euros de retombées financières qui sont attendues. Aucun site de sera laissé à l'abandon. Mais au-delà des chiffres, c'est au niveau de l'enthousiasme, de la fierté et de la joie partagée par nos concitoyens qu'il faut le plus se tourner.

Alors que tous les jours, le marasme économique et sociale semble s'installer durablement, les Jeux Olympiques peuvent et doivent être une bouffée d'oxygène pour les Français, permettant à chacune et chacun de retrouver, l'espace de quelques semaines, le sourire et de croire à nouveau que notre pays est encore capable du meilleur et qu'un autre avenir, plus radieux, est possible.

Cette unité, cette fierté et finalement cette volonté de partager un bonheur simple, nous la voulons aussi pour notre ville. Avec la volonté du monde sportif dans son ensemble, la qualité de nos infrastructures sportives et notamment la salle Maréchal, ainsi que l'envie de la majorité municipale de s'inscrire dans cet évènement sans commune mesure, nous faisons le choix de proposer notre candidature comme base avant de Paris 2024.

Notre tradition et notre histoire sportive sont des atouts majeurs de notre candidature. Qui n'a pas été fier, en 2016, à Rio, de voir un enfant du pays, Nicolas Maréchal, participer à la plus prestigieuse des compétitions sportives ? Qui n'a pas cet engouement en voyant, derrière nos écrans de télé, un athlète français remporter une médaille olympique ? Demain, en 2024, nous serons encore plus fiers et heureux d'accueillir des athlètes du monde entier, ici, à Harnes. Notre ville est un territoire de sport, de passion, de partage, de solidarité, de fair-play et d'effort. En cela, nous partageons les mêmes valeurs qui font la grandeur de l'esprit olympique.

100 ans après les derniers Jeux Olympiques d'été en France, nous avons, toutes et tous, l'occasion de vivre dans nos vies un moment unique, dans une ville unique, Harnes. Ayons dès à présent l'esprit tourné vers l'olympisme, ayons cette force de rêver à un avenir meilleur, pour nous-mêmes et pour les générations futures. C'est le sens de la candidature de Harnes 2024, base avant des Jeux Olympiques de Paris.



Pour Harnes,
l'Humain d'Abord !

LA RÉDUCTION MASSIVE DES CONTRATS AIDÉS verra bon nombre de bénéficiaires renvoyés à la rue. Notre commune sera bien évidemment concernée avec ses 32 contrats aidés actuels.

Bien évidemment, de tels contrats ne peuvent être pleinement satisfaisants car ils restent PRÉCAIRES et SOUS-PAYÉS.

Pour autant, ils permettaient aux bénéficiaires de remettre le pied dans le monde du travail, pour certains d'accéder à des formations et surtout de ne pas se sentir inutiles dans une société où le travail est si difficile à trouver (et sera encore plus difficile à conserver avec les nouvelles dispositions de la Loi Travail XXL d'Emmanuel MACRON).

A HARNES comme partout ailleurs, ces contrats aidés apportaient UN RÉEL SERVICE À LA POPULATION. Lorsqu'ils ne seront plus là, QUI ASSURERA LE TRAVAIL qu'ils effectuaient et dont notre commune avait bien besoin ? Où est LE RESPECT pour ces personnes qui se retrouvent jetées à la rue avec une brutalité impardonnable ?



Front National
Rassemblement
Bleu Marine

Succédant à José Evrard, élu Député, en tant que Conseiller Départemental de Harnes, je le remercie pour cette confiance, espère le représenter dignement et lui souhaite à nouveau bon courage dans son nouveau mandat. Avec ma collègue Guylaine Jacquart, nous serons encore plus proches et à l'écoute des habitants en continuant à être sur le terrain. J'intègre de ce fait le groupe Front National au Département, seul groupe d'opposition à la gestion calamiteuse du Président Dagbert et de ses amis communistes. Anthony Garénaux. Conseiller Municipal et Départemental de Harnes.

Conseil Municipal du 19 septembre 2017

1. Subventions aux associations : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, d'accorder une subvention :

- de fonctionnement de 11.020,36€ au Club de Prévention «Avenir des Cités».

- de fonctionnement de 2400€ au Tennis Club de Harnes.

- de 1000€ au club de l'Espérance Gym, dans le cadre des championnats de France de Gymnastique aérobic.

- de 16.500€ au Judo Club pour leur tournoi international des 11 et 12 novembre.

- de 22.500€ pour le maintien en division élite féminine et 11.700€ pour la montée de l'équipe réserve en N3 du VCH.

- de 18.900€ pour la montée en N1 du HVB.

- de 4950€ pour le maintien en N2 et de 4500€ pour le maintien de l'équipe réserve en championnat de France -18 ans du Harnes HandBall Club.

- de 5850€ pour le maintien en N1 et de 3150€ pour le maintien de l'équipe réserve en championnat de France -17 ans du Sport Nautique Harnésien.

Subvention de soutien à la Fondation de France – Victimes de l'ouragan IRMA : A la suite du passage de l'ouragan IRMA, qui a frappé si douloureusement la population avec de nombreux décès et entraîné des dégâts considérables, la ville de Harnes tient à témoigner de sa solidarité aux

habitants et apporter son plein soutien à l'ensemble des élus et des collectivités territoriales de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, en accordant une subvention de 2000 € à la Fondation de France qui coordonne les actions de solidarité envers les Antilles. De plus, la ville de Harnes invite ses habitants à contribuer et relayer les appels aux dons pour secourir les victimes d'IRMA. Une urne et un cahier de transmission sont à disposition du public à l'accueil de la Mairie.

> Retrouvez tous les points du Conseil Municipal, ainsi que le résultat des votes sur le site Internet de la ville, rubriques : [Ma Mairie](#) > [Les Assemblées Municipales](#).

Rencontre avec vos nouveaux distributeurs

Vous l'avez sans doute remarqué, le mode de distribution de la Gazette a changé. Désormais, Noria, Stéphane, Kevin et Cyril, agents du Service Technique, seront vos interlocuteurs privilégiés sur le terrain.

Merci de leur réserver un bon accueil.



Révision des listes électorales pour l'année 2018

Avis aux électeurs et électeurs européens : selon les termes de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire.

Les demandes d'inscription seront reçues en Mairie jusqu'au vendredi 29 décembre 2017, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour éviter l'affluence en mairie en fin d'année, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

1) d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité ou la carte de séjour pour les personnes européennes) ;

2) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter, soit du domicile, soit de la résidence de plus de 6 mois, soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} année consécutive.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé ;

- soit déposées par un tiers dûment mandaté.

Le service Elections va procéder, cette année, à de nombreuses radiations sur le fichier électoral de la commune.

Toute personne ayant changé de domicile sur Harnes est priée de se présenter au guichet n°5, en Mairie, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (avis d'imposition, loyer, taxe d'habitation, factures EDF/GDF/téléphone...).

Infos pratiques

Etat civil

Naissances : Lola WITKOWIAK, née le 11 août - Kiara LHEUREUX, née le 12 août - Gauthier DELAHAYE, né le 15 août - Milla BRIQUET, née le 15 août - William LAURENT RONDOT, né le 17 août - Emma DELECROIX, née le 18 août - Maher RAMDANI, né le 3 août - Sara DJARALLAH, née le 21 août - Noah LABECKI, né le 21 août - Samuel DUMONT LEFEBVRE, né le 24 août - Robin POUILLAIN, né le 29 août - Milo SCHIAVON DEMAN, né le 29 août - Louise DE GROOTE, née le 3 septembre - Vincenzo PETIT, né le 1er septembre - Sylvère VAN DEN BULCKE - Yanel TABTI, né le 10 septembre - Layannah MORIN, née le 11 septembre - Lilou REGOST TOURBEZ, née le 13 septembre. **Décès** : Michel SABLON, 75 ans - Bénédicte RIGAUD, 61 ans - Anne DESHAYES veuve de Marcel GUILBERT, 72 ans - Marie-Thérèse DELATTRE veuve de Antoine KAZMIERCZAK, 88 ans - Gisèle LANIESSE épouse de Jacques PIESSET, 60 ans - Félicia DUPONT veuve de Paul PENEL, 89 ans - Micheline CARON veuve de Jean-Luc HAMEAU, 70 ans - Claire LEBLOND veuve de Régis POLIAUTRE, 86 ans - Gérard DUBUS, 78 ans - Casimir FAFARA, 85 ans - Yvonne ALLAIN veuve de Bruno DRAB, 91 ans - Mauricette RUQUOIS veuve de Henri STROZYK, 87 ans - Mieczslaw VALCZAK, 90 ans - Robert HYRONIMUS, 89 ans - Jean TRÉHOUX, 87 ans. **Mariages** : Samedi 2 septembre 2017 : Sabrina MEGOEUIL et Salim LAZREG - Claire DESSENNE et François-Xavier DHAISNE. Samedi 9 septembre 2017 : Séverine DERUYTERE et Emmanuel HOUZIAUX. Samedi 16 septembre 2017 : Tiffanie FREMAT et Christophe BRUNEZ. Samedi 30 septembre 2017 : Jessie ADERIC et Michel DEKENS - Pauline ZAWISKA et Jonathan PETITJEAN.

Les photos du banquet du Bel Age seront à votre disposition les jeudis 12 et 19 octobre 2017, de 9h à 12h, en salle du Conseil Municipal.

Enquête Publique

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral, une enquête publique est ouverte pendant 32 jours à compter du 18 septembre 2017, sur la demande d'autorisation d'exploiter une installation de cogénération par turbine à gaz, sur la commune, par la société Dalkia.

Un dossier relatif au projet est consultable en Mairie de Harnes, aux heures d'ouverture ou sous format numérique à : <https://we.tl/byyTUD1gM2>.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet du projet sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert à cet effet en Mairie, du 18 septembre au 19 octobre inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie soit à les formuler à Monsieur Patrick Stevenoot, inspecteur foncier retraité, commissaire enquêteur, qui sera présent en Mairie les 4 octobre, de 14h à 17h ; 13 octobre, de 9h à 12h et 19 octobre, de 14h à 17h.

Enquête INSEE

Dans le cadre d'une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité, l'INSEE contactera les administrés de notre commune, du 6 au 28 novembre 2017. Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs, qui seront munis d'une carte officielle.

Changement de chaîne pour Télégohelle

Suite à une délibération du CSA relative à la numérotation des services de télévision, Numéricable et SFR Box ont modifié leur plan de services actuels.

Aussi, depuis le 23 août, la chaîne Télégohelle n'est donc plus diffusée sur le canal 91 mais sur le 485, dans la thématique « chaînes régionales et locales ».

Permanences des élus

Il vous est possible de rencontrer les élus lors de leurs permanences. Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Mairie ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>

Philippe DUQUESNOY, le Maire

Dominique MOREL, l'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets

Annick BOS-WITKOWSKI, l'adjointe déléguée aux actions sociales et à la solidarité

Jean-François KALETA, l'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux

Jean-Pierre HAINAUT, l'adjoint délégué à la cohésion sociale

Valérie PUSZKAREK, l'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation

Sabah YOUSFI, l'adjointe déléguée à la culture, à la vie associative et aux jumelages

Joachim GUFFROY, l'adjoint délégué au sport et au mécénat

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** assurera ses permanences le mardi 10 et le mercredi 11 octobre, le matin, sur rendez-vous, ainsi que le mardi 17 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Fermée le samedi et le dimanche. Renseignements : 03.21.79.42.79.

Les maisons datées de Harnes (suite)

Pour terminer la présentation des maisons datées de Harnes, voici les quatre dernières demeures repérées à ce jour.



> Maison située Chemin du Bois, face à la rue Jules Plateau et datée de 1903. Elle a connu, avant 1914, l'activité de la briqueterie utilisant l'argile d'un terrain sur l'emplacement d'un vaste cimetière du 4^{ème} siècle dont aucun vestige n'a été conservé.



> Bien visible à l'angle nord-ouest de la Grand' Place, ce beau bâtiment créé au début des années 20 en profite pour rénover joliment sa façade en 1922.



> Belle maison construite entre les deux guerres, sur le côté gauche de la rue Charles Debarge, en allant vers Lens.



> Rue de Poligny, cette maison des Mines garde le souvenir de la fin des constructions dans les corons du «Grand 21».

L'Amicale des Communaux de Harnes organise
sous les auspices de la Municipalité le

VIE ASSOCIATIVE

46^{ème}

MARCHÉ AUX PUCES

8

OCTOBRE 2017

De 8h à 14h

Grand' Place et contour

Renseignements en mairie

03.21.79.42.79

2€ le mètre



Interdiction de débiller avant
l'arrivée des organisateurs (5h30)

Inscription obligatoire

du 26 au 29/09/17 de 17h15 à 19h

le 30/09 de 10h à 12h

du 02 au 03/10/17 de 17h15 à 19h

à la Salle des Fêtes, rue des Fusillés - Harnes

Se munir d'une pièce d'identité + copie de la carte grise.



Aucune installation ne sera
autorisée le jour-même sans
inscription préalable

Amicale des Communaux
de Harnes
Amicale des Communaux De Harnes


Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE

Agenda

**Dates à
retenir !**



www.ville-harnes.fr

et sur la page Facebook «Harnes»

Du 2 au 7 octobre 2017

Semaine Bleue

> Page 17 de la Gazette.

Le 4 octobre 2017

Osons nos talents

> Venez découvrir les métiers du bâtiment, de la logistique, de la restauration, du recyclage et du service à la personne + stand d'informations sur l'emploi et la formation.

> Salle Kraska, de 14h à 17h

> Inscriptions sur le site "Osons nos talents".

Le 6 octobre 2017

Nocturne de belote

> Association de chasse Harnes2

> Salle des fêtes. Inscriptions à 18h30, début du concours à 19h30

> Infos et inscriptions : A. Allegaert au 06.64.43.87.63

> Tarif : 7€.

Le 7 octobre 2017

Waterpolo

> SNH / Taverny

> Piscine municipale, 21h.

Le 8 octobre 2017

Marché aux puces

> Amicale des Communaux

> Grand' Place, de 8h à 14h

> Inscriptions : du 26 au 29/09 puis les 2 et 3/10, de 17h15 à 19h, le 30/09 de 10h à 12h, à la salle des fêtes. Se munir d'une pièce d'identité. 2€ le mètre.

> Infos en Mairie.

Assemblée Générale

> Encouragement au Dévouement

> Salle René Houdart, rue des Marronniers à Lens, à 10h.

Du 13 au 22 octobre 2017

Semaine de la Polonité

> Harnes-Chrzanow

> Vernissage de l'exposition "L'armée bleue ou la création de la nouvelle armée nationale polonaise" le 13/10, à 18h30, au rez-de-jardin de l'Hôtel de ville : Entrée gratuite - Gala de la Polonité le 15/10, à 15h, Centre Culturel : 6€ - Soirée cinéma avec "Tribulations d'une amoureuse sous Staline" de Borys Lankosz le 17/10, à 20h, Centre Culturel : 2,70€ - Messe solennelle de la Polonité le 22/10, à 10h, à la Chapelle du Sacré Cœur du 21 - Repas dansant de la Polonité le 22/10, à 13h, salle Kraska : 36€ (adulte), 20€ (enfant), 32€ (adulte adhérent).

> Infos et réservations : 03.20.96.98.00 / 06.87.99.28.47 / 09.82.35.81.61 / 06.75.96.51.34.

Le 14 octobre 2017

Bal Country

- > Retraite Sportive de la Gohelle
- > Salle des fêtes, de 18h à 1h.

Volley féminin

- > VCH / Marcq
- > Salle Maréchal, à 18h30.

Le 21 octobre 2017

Volley masculin

- > HVB / Grenoble
- > Salle Maréchal, 20h.

Waterpolo

- > SNH / St Jean d'Angély
- > Piscine municipale, 21h.

Le 28 octobre 2017

Volley féminin

- > VCH / Istres
- > Salle Maréchal, à 18h30.

Théâtre : C'est ça la vie

- > Femmes en marche
- > Centre Culturel J. Prévert, 20h30
- > Réservations au Centre Culturel, à jacques.prevert@ville-harnes.fr ou au 03.21.76.21.09
- > Tarif unique : 3€.

Le 29 octobre 2017

Kermesse de la bière

- > Harnes-Falkenstein
- > Salle des fêtes, à 12h30
- > Choucroute animée par Freddy
- > Tarif : 25€. Réservations : permanences à la salle des fêtes le 9/10 de 14h à 16h et le 16/10 de 17h à 19h
- > Infos : 06.63.75.50.70.

Le 4 novembre 2017

Volley féminin

- > VCH / Monaco
- > Salle Maréchal, à 18h30.

Les 4 et 5 novembre 2017

Bourse aux jouets et articles de puériculture

- > Amicale des Communaux
- > Salle Kraska, le samedi : 13h - 18h et le dimanche : 8h - 13h
- > Inscriptions le 16/10 à la salle des fêtes, de 17h30 à 19h. Fournir une copie de la pièce d'identité
- > Tarif : 4€ la table. 3 tables maxi par famille
- > Infos : Mairie au 03.21.79.42.79.

Le 9 novembre 2017

Don du sang

- > Salle Kraska, de 14h à 19h.

Le 10 novembre 2017

Théâtre : Woł n'Woll

- > Cie Hilaretto
- > Centre Culturel J. Prévert, 20h30
- > Réservations au Centre Culturel, à jacques.prevert@ville-harnes.fr ou au 03.21.76.21.09
- > Tarifs : 8/6/4€.

Le 11 novembre 2017

Waterpolo

- > SNH / Reims
- > Piscine municipale, 21h.

Le 12 novembre 2017

Choucroute

- > Tradition et Avenir
- > Choucroute animée par la formation "Simon Jasiak"
- > Salle des fêtes, à 12h30
- > Tarifs : non-adhérent : 30€ - adhérent : 25€ et enfant : 12€.
- Réservations : 06.78.31.65.01 ou 06.64.27.45.31.

Choucroute

- > Opieka : repas anniversaire des 70 ans
- > Salle des fêtes, 12h30
- > Animation : Heleniak
- > Inscriptions : 06.80.58.87.68 - 03.21.49.08.51 - 06.88.76.02.87
- > Tarif : 35€.

Le 18 novembre 2017

Volley masculin

- > HVB / Centre National de Volley Ball
- > Salle Maréchal, 20h.

Le 25 novembre 2017

Bal Kubiał

- > AL Cyclo Club
- > Salle Kraska, à 20h
- > Tarifs : 39€ adulte / 12€ -10 ans, règlement à l'inscription
- > Inscriptions : samedis de 10h à 12h, du 23/09 au 18/11 au local de l'association (parking piscine)
- > Infos : 03.62.90.27.09.

Cabaret : Paris danse !

- > Compagnie Tempo-Scène
- > Centre Culturel J. Prévert, 20h30
- > Réservations au Centre Culturel, à jacques.prevert@ville-harnes.fr ou au 03.21.76.21.09
- > Tarif unique : 12€.

Programme du 03/10 au 31/10

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montceau-les-Mines
62440 Harnes - 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



Du 27/09 au 03/10

Seven sisters (2h03)

Interdit au moins de 12 ans



Mardi 03 - 18h.

Du 04/10 au 10/10

Otez-moi d'un doute (1h40)



Mercredi 04 - 15h.
Samedi 07 - 15h.
Dimanche 08 - 18h.

Du 11/10 au 17/10

Tribulation d'une vie amoureuse sous Staline (1h39)



VO ST Français
Film de la semaine polonaise
Mardi 17 - 20h.

Du 25/10 au 31/10

Gremlins (1h45)



Ciné Côté
Mardi 31 - 15h.

Du 18/10 au 24/10

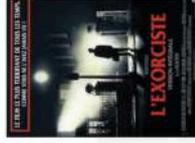
Nés en chine (documentaire) (1h16)



Mercredi 18 - 15h.
Samedi 21 - 15h.
Dimanche 22 - 18h.
Mardi 24 - 15h.

L'exorciste (2h02)

Interdit au moins de 12 ans



Mardi 31 - 18h.

Du 27/09 au 03/10

Seven sisters (2h03)

Interdit au moins de 12 ans



Mardi 03 - 18h.

Du 04/10 au 10/10

Otez-moi d'un doute (1h40)



Mercredi 04 - 15h.
Samedi 07 - 15h.
Dimanche 08 - 18h.

Du 11/10 au 17/10

Tribulation d'une vie amoureuse sous Staline (1h39)



VO ST Français
Film de la semaine polonaise
Mardi 17 - 20h.

Du 25/10 au 31/10

Gremlins (1h45)



Ciné Côté
Mardi 31 - 15h.

Du 18/10 au 24/10

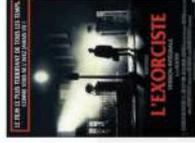
Nés en chine (documentaire) (1h16)



Mercredi 18 - 15h.
Samedi 21 - 15h.
Dimanche 22 - 18h.
Mardi 24 - 15h.

L'exorciste (2h02)

Interdit au moins de 12 ans



Mardi 31 - 18h.

Tarifs :

Plein Tarif : 5 euros

Tarif réduit : 4 euros (-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, Pass' Culture)

Mercredi, Ciné vacances : 3,30 euros

Groupe à partir de 8 : 2,70 euros

ça (2h15)

Interdit au moins de 12 ans



Mardi 31 - 21h.

Mother ! (2h02)

Interdit au moins de 12 ans



Mercredi 18 - 18h.
Samedi 21 - 18h.
Samedi 21 - 21h.
Dimanche 22 - 15h.
Mardi 24 - 18h.

